

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 février 2014	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 78 Présents : 67 Votants : 71
Date d'affichage de la convocation :	13 février 2014	

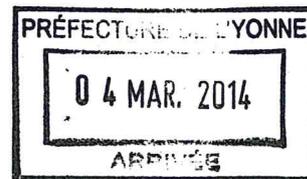
Séance du 20 février 2014

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi vingt février deux mille quatorze à dix neuf heures, à la salle des Champs Blancs à Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Michel ROCHEFORT, M. Claude GRUET, M. Benoit COPPIN, Mme Marie-Lyne MAHIET (supplée Mme Catherine LOUBAT), M. Philippe MAUNY, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Raymonde ALLOUIS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Bernard GUINOT, M. Yannick VILLAIN, M. Claude FRACHET, Mme Françoise DUPUIS, M. Yves ROY, M. Lucien JEAN-BAPTISTE, Mme Maryse VAUDRON (supplée M. Pascal JACQUEMARD), M. Bernard QUINOT, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), M. Guy DUCHENNE, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU (supplée M. Lionel PERREAU), Mme Odile DUFOUR, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. René BOUSSIN, M. Joël VALTAT, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Yves GENTY, M. Maurice COLAS, M. Yann CHANDIVERT, Mme Manuelle MOINE, Mme Paule-Hélène BORDERIEUX, M. Philippe HUREAU (supplée M. Laurent CHAT), Mme Gisèle DUMONT, M. Daniel HURE, M. Lionel BOUTIN, M. Gilles BONNIN, Mme Isabelle NEVEU, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Louis BOUCHERON, Mme Valérie BRUSIN, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Daniel FROTTIER, M. Bruno DEWULF, M. Pierre-Yves LEBEC, M. Jean-Claude VERGNAUD, M. Hubert VIGÉ, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY (supplée M. Jean-Claude DIDOUT), Mme Viviane MUTTI, M. Albert PAIS, M. Bernard REBESCHE, Mme Régine PONCHON, M. Lucien CARRON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Agnès BLANCARD, M. Jean-François RAVSELI, M. Patrick LELOUP, Mme Monique GILLEQUIN

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Michel KOZEL, pouvoir donné à M. Jean-Michel ROCHEFORT
M. Thierry LEAU, pouvoir donné à Mme Agnès BLANCARD
M. Michel THIAVILLE, pouvoir donné à M. RAVSELI
Monique MERCIER, pouvoir donné à Mme GILLEQUIN
M. Laurent CHAT, suppléé par M. Philippe HUREAU
Mme Catherine LOUBAT, suppléée par Mme Marie-Lyne MAHIET
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
Mme Maryse VAUDRON, supplée M. Pascal JACQUEMARD
Monsieur Claude PERREAU, supplée M. Claude PERREAU
Monsieur Pierre MATHEY, supplée M. Jean-Claude DIDOUT
M. Olivier CENDRÉ
M. Jean-Claude GRELARDON
Mme Eliette ITALIANO
M. Jean-Pierre VIGNOT
M. Alain PETER,
Mme Maryse BELLIAU
M. Joël LANDY



SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELI

OBJET : Transfert de voirie communale de la commune de Villevallier à la Communauté de Communes du Jovinien

OBJET : Transfert de voirie communale de la commune de Villevallier à la Communauté de Communes du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DCPP/SRCL/2013/0217 portant extension du périmètre de la Communauté de Communes du Jovinien par rattachement des communes de Saint-Julien-du-Sault, Saint-Loup d'Ordon et Villevallier au 1^{er} janvier 2014,

Vu la délibération en date du 24 janvier 2014 portant sur le transfert de la voirie communale à la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant la compétence « voirie » de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 7 février 2014,

Considérant la liste des rues transférées comme suit :

Route de Vallangis (part de la RD 606 et se termine près de la ferme du Moulin à Vent
VC du Château (part de la rue du Cimetière et se termine à la parcelle cadastrale ZC13)
Chemin de Halage (part de l'écluse, passe sous le pont de la RD 107, est entrecoupé par la rue Verdeau et le chemin d'Armeau, se prolonge jusqu'à la station d'épuration)
Chemin de la Forêt d'Othe (part de la RD 107 A et se termine sur le chemin d'Armeau)
Chemin du Château d'Eau (part de la RD 606 et se prolonge jusqu'au réservoir)
Rue du Monument (part de la RD 107A et se termine sur la RD 606 face à la rue du Cimetière)
Rue du Cimetière (part de la RD 606 et se termine vers la VC du Château)
Rue du Carême Prenant (part de la RD 107 A à deux endroits, se rejoignent et se termine sur le RD 606)
Rue de l'Eglise (part de la RD 107 A et se termine près de la rivière de l'Yonne)
Impasse face à l'entrée de la place du 8 mai (part de l'allée de la place et se termine sur la rue Verdeau)
Rue Verdeau (part de la RD 107 A, laisse le chemin d'Armeau et se termine sur le chemin de Halage)
Ruelle des Chaumiers (part de la rue Verdeau et se termine à 63 m)
Rue du Château (part de la RD 107 A et se termine sur la RD 606)
Ruelle Sachot (part de la RD 107 A et se termine en cul de sac)
Ruelle de Vallangis (part de la RD 107 A et se termine sur la RD 606 face à la route de Vallangis)
Rue des Petites Vignes (part de la RD 107 A et se termine sur le chemin des Petites Vignes)

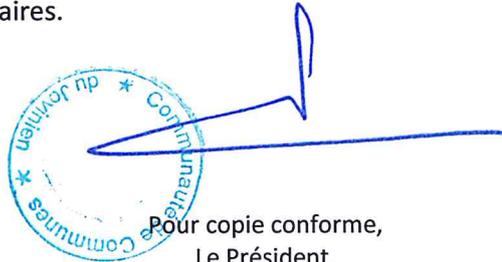
Chemin des Petites Vignes (part de la RD 107 et se termine sur le chemin de Halage)
Chemin d'Armeau (part de la RD 107 et se termine sur le chemin de la Forêt d'Othe)
Rue des Cinq Arpents (part de l'axe du sentier vers la propriété n°2 de cette rue et se termine sur la rue Blanchard)
Impasse des Cinq Arpents (part de la rue des Cinq Arpents et se termine en cul de sac)
Rue du Coteau (part de la rue Blanchard et se termine rue des Cinq Arpents)
Impasse entre le N° 4 et le N°6 de la rue Blanchard (part de la rue Blanchard et se termine en cul de sac)
Impasse entre le N° 8 et le N° 10 de la rue Blanchard (part de la rue Blanchard et se termine en cul de sac)
Impasse entre le N° 12 et le N° 14 de la rue Blanchard (part de la rue Blanchard et se termine en cul de sac)
Impasse entre le N° 16 et le N° 18 de la rue Blanchard (part de la rue Blanchard et se termine en cul de sac)
Rue Blanchard (part de la rue du Coteau et se termine rue des Cinq Arpents)
Rue des Près (part de la rue des Cinq Arpents et se termine vers la fin de l'usine Friginox)
Place du 8 mai 1945 (entre la rue de l'église et la rue Verdeau)
Parking face à la rue du Coteau (le long de la rue des Cinq Arpents)

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

approuve la liste des voies communautaires de la commune de Villevallier ci-dessus, dans le cadre de sa compétence « voirie »

Autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce transfert de voiries communautaires.



Pour copie conforme,
 Le Président,
 Nicolas SORET



Date de réception
 par la Préfecture : 04/03/2014
 date de publication : 04/03/2014

